



Siège social :

MAISON DES ASSOCIATIONS
34, rue des Héros
67610 LA WANTZENAU

Tél. & Fax : 03.88.96.22.44

**TESSIN - REFUGE GARZONERA
SAMEDI 4 et DIMANCHE 5 MARS 2000**

Garzonera, rien qu'à son évocation, chante avec des accents d'Italie. On sent que son vieux poêle exhale des odeurs de Pasta arrosées de chianti. Eh oui, le Tessin s'offre aux randonneurs, sitôt passé la bouche du tunnel du St Gothard. A l'entrée du Val Leventina, le village de PIOTTA prélude à une très belle ascension. Le hameau de GIOF, abandonné l'hiver, veille sur le calme des lieux. Épicéas, mélèzes, Pins, tout concourent à l'harmonie des lieux.

1^{er} jour : départ de PIOTTA (1386 m) ↗ 1000 m - 3 à 4 heures

2^{ème} jour : Ascension du MOTO DEL TORE (2 218 m) par LAGO DI PRATO. Suivant condition météo, possibilité d'ascension du PASSO SASSELO (2 334 m) Descente par GIOF et AMBRI.

Dénivelé : ↗ 218 m ou 334 m - 1h30

↘ 1 218 m ou 1 334m - 3 à 4 heures

Thèmes : Traces d'animaux, l'originalité du Tessin, la montagne selon le versant (ubac-adret)

Niveau : débutants ayant une bonne forme physique et une pratique régulière de la randonnée

Matériel : 2 bâtons de ski - guêtres
Les raquettes et ARVA sont fournies par le CLUB.

Observation : Repas midi : tiré du sac. Prévoir des francs suisses.

Départ : samedi 6h00 Parking BAYER

Retour : dimanche en soirée

Délai d'inscription : Merci de respecter la date du 25 février 2000.

possibilité de couchage pour 20 personnes (maxi 25 si vous n'êtes pas difficiles)
donc ne traînez pas pour l'inscription

PRIX : comprenant guide - transport - repas du soir + petit déjeuner



MEMBRE(S)	: 470,00 F
JEUNES - 16 ANS	: 430,00 F

Renseignements et inscription : Au siège du Club -Permanence le vendredi soir à partir de 20h00. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter François BOURDAIRE ☎ 03.89.27.22.89.

✂-----

Sortie « TESSIN - GARZONERA » - 4 et 5 mars 2000

Bulletin de participation à RENOYER ACCOMPAGNE DU REGLEMENT POUR LE 25 FEVRIER 2000

Nom : Prénom.....

Nombre de personnes :

..... MEMBRE(S) à 470,00 F =

.....JEUNE(S) à 430,00F =

Paiement defrancs effectué par (entourez votre choix) : Chèque Espèce

ASSOCIATION INSCRITE AU TRIBUNAL D'INSTANCE DE BRUMATH SOUS LE N° 654 VOLUME XII

Compte bancaire : CMDP La Wantzenau n° 151 670 40

